

CONCOURS PHOTO
DANS LE DIOCÈSE DE BESANÇON

PHOTOGRAPHIEZ VOTRE ÉGLISE !

FAITES DÉCOUVRIR UN ÉDIFICE DU PATRIMOINE RELIGIEUX
QUI VOUS TIENT À CŒUR

DU 6 AVRIL
AU 31 MAI
2026



PLUS D'INFOS



RÈGLEMENT DU CONCOURS :

WWW.DIOCESE-BESANCON.FR



RENS. 06 11 37 51 41

CONCOURS PHOTO du 6 avril au 31 mai 2026

« LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE BESANÇON »

Faites découvrir un édifice du patrimoine religieux qui vous tient à cœur !

La Commission Diocésaine d'Art Sacré du diocèse de Besançon (CDAS) et le Service diocésain de la Communication (SEDICOM) organisent un concours photo ayant pour thème « Le patrimoine religieux du diocèse de Besançon » qui s'adresse à des photographes amateurs et professionnels. Le concours se tiendra du : 6 avril au 31 mai 2026.

Le patrimoine religieux constitue un élément majeur de l'histoire, de l'identité et de la vie culturelle de notre territoire.

Les édifices religieux, églises, chapelles, croix de chemin, ou oratoires ont contribué à façonner nos paysages par leur présence spirituelle.

Ce patrimoine témoigne de l'évolution des territoires, des savoir-faire et des pratiques culturelles au fil de l'histoire.

L'organisation du concours dédié au patrimoine religieux vise à faire découvrir, à mettre en lumière et à valoriser cette richesse souvent méconnue. Les participants sont invités à poser un regard à la fois artistique et documenté sur ces témoins du passé.

Par le biais de la photographie, il s'agit de sensibiliser le public à la préservation et à la transmission de notre patrimoine. La photographie est un outil pertinent de médiation culturelle favorisant l'appropriation du patrimoine par un large public.

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO
« LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE BESANÇON »
6 avril au 31 mai 2026

Article 1 - Objet du concours et organisation

Le concours photo est organisé par la Commission Diocésaine d'Art Sacré (CDAS) et par le service communication du diocèse de Besançon, 18 rue Mégevand 25000 Besançon.

Le concours se déroulera du 6 avril au 31 mai 2026.

Article 2 -Thème du concours

Photographie d'un édifice du patrimoine religieux lié au diocèse de Besançon (Doubs et Haute-Saône) **cathédrale, églises, chapelles, oratoires ou croix.**

Les prises de vue seront uniquement extérieures.

Article 3 - Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels.

Il comprend deux catégories de participants :

1/ Catégorie jeune de 13 à 17 ans

2/ Catégorie adulte à partir de 18 ans

En participant à ce concours, le photographe s'engage à faire preuve d'un **comportement respectueux envers l'environnement photographié**. Le participant s'engage à **respecter les règles du droit à l'image**. Les **personnes mineures** devront également joindre **une autorisation parentale** complétée et signée par leur représentant légal (selon le modèle annexé au présent règlement)

Les membres du jury ainsi que leurs familles directes ne sont pas autorisés à participer à ce concours. Toute participation identifiée comme liée à un membre du jury sera automatiquement disqualifiée.

Article 4 - Modalités de participation

L'auteur de la photo indiquera son nom, son adresse, son adresse email ou numéro de téléphone, et dans quelle catégorie il concourt (jeune ou adulte).

Chaque participant présentera **une image** qui sera au **format JPEG** avec une résolution 150 pixel/pouce taille minimum 3000/2000.

Chaque photographe est invité à donner un **titre** et une **description** de son cliché (impression, perception, ressenti etc...) ainsi qu'une **indication du lieu** où elle a été prise.

Les photographies devront être des œuvres originales **non retouchées et non filtrées**.

Les photos seront envoyées à l'adresse suivante : [**com.numerique@diocese-besancon.fr**](mailto:com.numerique@diocese-besancon.fr)

Date limite des envois : **dimanche 31 mai 2026 inclus**.

Article 5 – Composition du jury

- Un(e) représentant(e) du diocèse de Besançon
- Un(e) religieux(se)
- Une représentante du Service diocésain de la Communication du diocèse (SEDICOM)
- Un représentant de la Commission d'Art Sacré (CDAS)
- Une historienne de l'Art
- Un(e) photographe professionnel(le)
- Un(e) enseignant(e) de photographie
- Un architecte du patrimoine
- Un membre du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Grand Besançon

Article 6 - Non-validité de participation

Ne seront retenues que les images en rapport avec le thème imposé, ainsi que les photos ne respectant pas le droit à l'image.

Article 7 - Critères de jugement

Respect du thème

Technique, maîtrise de la lumière et de la composition

Originalité, approche ou point de vue unique mettant en valeur la beauté cachée du lieu

Article 8 - Prix et récompenses. Exposition

Le concours est doté de nombreux lots. **Les récompenses seront attribuées aux 3 premiers dans chacune des catégories.**

La cérémonie de remise des prix se fera **le lundi 22 juin 2026, à 18h, au Centre diocésain (Espace Ledeur), 20 rue Mégevand à Besançon.** Si les gagnants ne peuvent se présenter lors de la remise des prix, ils pourront récupérer leur gain en se présentant au Centre diocésain ultérieurement sur rendez-vous et jusqu'au 10 juillet sur présentation d'un papier d'identité.

Du 23 juin au 21 août sera organisé une exposition de trente photos grand format comprenant les six photos des lauréats ainsi que vingt-quatre autres photos tirées au sort.

Article 9 - Utilisation des photographies, cession des droits d'auteur

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images. L'organisateur, le diocèse de Besançon, s'engage à respecter la paternité de l'auteur de la photographie en mentionnant systématiquement son nom lorsque la photographie fera l'objet d'une reproduction ou d'une représentation (exposition, publication, presse, site internet, réseaux sociaux...) sans limitation de durée et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

Article 10 - Loi informatique et liberté

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 2025.

Informations et renseignements :

www.diocese-besancon.fr/agenda/concours-photo

ou par mail : sedicom@diocese-besancon.fr

ou par tel : 06 11 37 51 41



CONCOURS PHOTO 2026 : Autorisation parentale

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

En tant que père/mère/représentant légal (rayer la mention inutile)

☐ J'autorise mon fils/ma fille (rayer la mention inutile)

Nom et prénom de l'enfant.....

à participer au concours photo 2026 organisé par le diocèse de Besançon

☐ J'ai lu et j'approuve le règlement du concours.

Date :

Signature